

N° 5

JUILLET 1985

BULLETIN MUNICIPAL

de



LE MOT DU MAIRE

=====

NOTRE EFFORT EN FAVEUR DES JEUNES SPORTIFS

=====

Que les sportifs aient à leur disposition des équipements satisfaisants, c'est le souhait de tous pratiquants !

La municipalité a voulu que les équipements sportifs soient inclus dans l'urbanisme et sa progression. Tous les aménagements ne peuvent pas être réalisés d'un coup de baguette magique.

En la circonstance la municipalité a décidé la création d'un nouveau terrain de football. " Très bien, diront certains, des dépenses inutiles, diront d'autres ", mais devant l'augmentation des jeunes licenciés de l'Association Sportive de Football de LOUVIGNE, il devenait difficile de concilier l'entraînement et les matchs sur le terrain actuel.

La dépense est certes assez élevée mais ne doit pas nuire pour autant à d'autres investissements, ni provoquer une hausse exceptionnelle de l'impôt.

Ne rien faire n'est ce pas aller à contre courant de notre commune qui se veut en expansion.

Gageons que tous nos jeunes footballeurs et leurs entraîneurs auront à coeur de porter et de défendre les couleurs de LOUVIGNE.

En terminant, à tous ceux qui partiront en vacances ou qui tout simplement resteront chez eux pendant leurs congés, je vous les souhaite excellentes et reposantes.

Le Maire,

CL. LANDELLE.

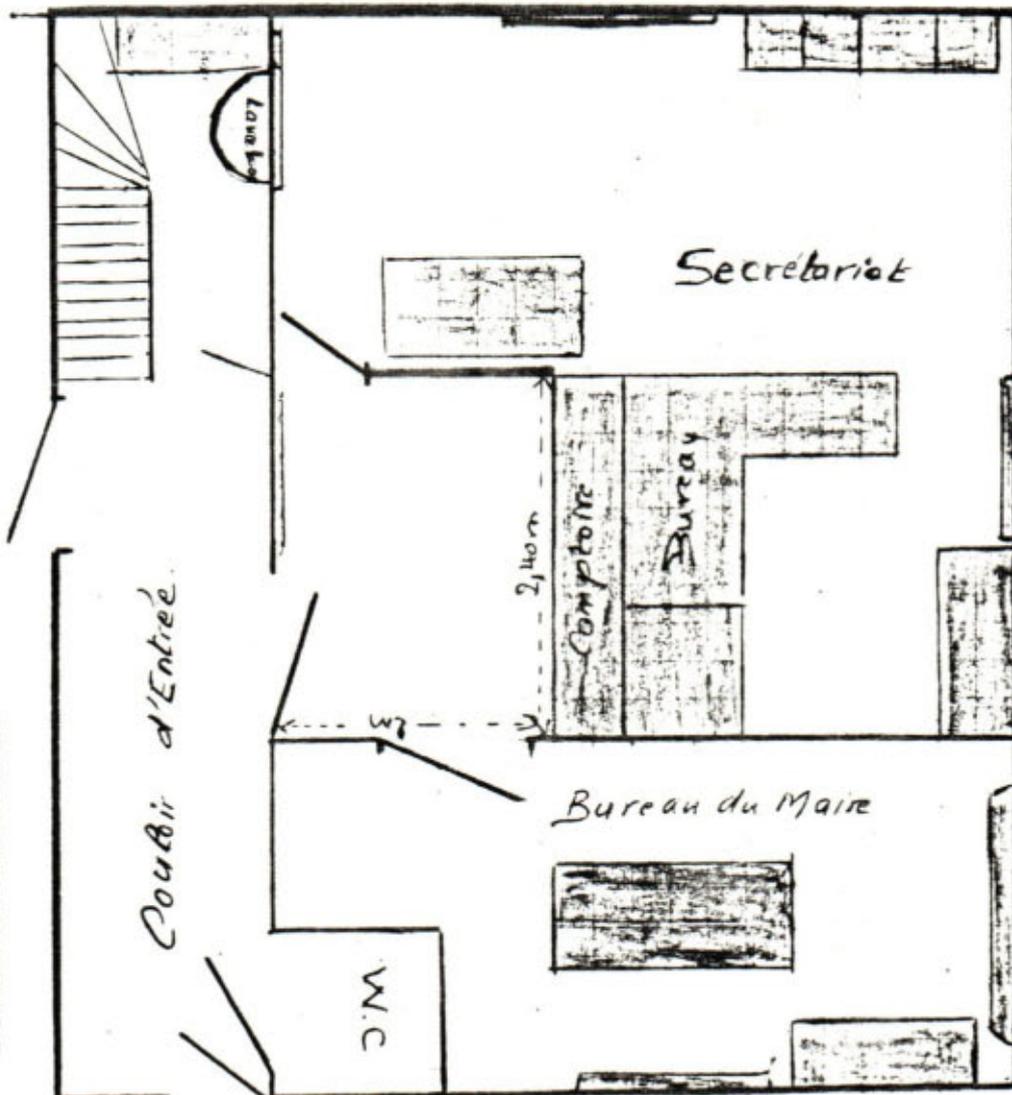
En ce qui concerne le chemin de la Petite Gaudinière, ne pouvant obtenir de subvention pour 1985, les travaux de rénovation de la partie communale sont reportés ultérieurement.

BATIMENTS COMMUNAUX

Le devis de Monsieur POTTIER pour la réfection du mûr jouxtant la propriété de Madame MASSON a été accepté, ainsi que l'achat du carrelage pour la salle des jeunes et le matériel pour l'agrandissement de l'estrade de la salle polyvalente, ces derniers travaux seront effectués par le Comité des Fêtes.

AMENAGEMENT DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Sur proposition de plusieurs Conseillers Municipaux, il a été décidé d'aménager le secrétariat de mairie d'une façon plus accueillante et rationnelle. Le montant des divers travaux à effectuer et l'acquisition de mobilier s'élève à 54 000 F. T.T.C. environ. Une subvention est sollicitée auprès du Fonds Départemental d'aide aux communes rurales, elle serait de 35 %.



APRÈS TRAVAUX

BUDGET PRIMITIF 1985

Le budget primitif 1985 est voté à l'unanimité des membres présents
Les recettes et les dépenses s'équilibrent pour les deux sections,
à savoir :

- section de fonctionnement : 1 138.572 F.
- section d'investissement : 697.117 F.
- BALANCE GENERALE.....: 1 835.689 F.

Liste des Subventions accordées pour 1985 :

Anciens Combattants et Victimes de Guerre	Dép. de La Mayenne	: 30
Association des Paralysés de France		: 85
Campagne mondiale contre la Faim		: 105
Association des Amis de la Bibliothèque Centrale de Prêt		: 40
Association des Infirmes Moteurs Cérébraux.		: 105
Association Lutte contre le Cancer.		: 200
La Prévention Routière		: 60
Association des Papillons Blancs		: 100
Association Valentin Haüy.		: 50
Comice agricole d'Argentré		: 200
Association d'Aide Familiale rurale d'Argentré		: 320
Club du 3ème âge de LOUVIGNE		: 4 600
Bureau d'Aide Sociale de LOUVIGNE.		: 2 300
Coopérative scolaire de LOUVIGNE		: 2 850
Association Sportive de Basket de LOUVIGNE		: 750
Comité des Fêtes de LOUVIGNE		: 2 500
Association des Parents d'Elèves de LOUVIGNE		: 5 250
Association des Anciens Combattants de LOUVIGNE.		: 50
Association des Agents des Collectivités locales de la Mayenne		: 8 538
Association Dépt. pour le Développement Musical de Laval		: 378
Association des Randonnées pédestres		: 50

TAUX DES TAXES LOCALES 1985

Les bases d'imposition ayant été réévaluées au niveau national de 8 %
les taux des 4 taxes restent inchangés pour 1985, à savoir :

- taxe d'habitation : 14,77 %
- taxe foncière bâtie : 20,00 %
- taxe foncière non bâtie : 38,90 %
- taxe professionnelle : 23,90 %

TARIFS DE LA CANTINE A COMPTER DU 9 SEPTEMBRE 1985

A compter du 9/09/1985, les tarifs de la cantine sont fixés
comme suit :

- repas enfant 12,00 F. au lieu de 11,50 F.
- repas instituteur 20,00 F. au lieu de 19,10 F.

TARIFS DE GARDERIE A COMPTER DU 1ER MAI 1985

A compter du 1er mai 1985, les tarifs de garderie sont les suivants :

- journée scolaire matin ou soir : 7,10 F.
- journée scolaire matin et soir : 10,00 F. (inchangé)
- journée non scolaire : 16,00 F. (inchangé)
- demi-journée non scolaire : 10,00 F. (inchangé)

SALLE POLYVALENTE : LOCATION

A compter du 1er Mai 1985, les tarifs de location de la salle sont ainsi fixés :

	<u>COMMUNE</u>	<u>HORS COMMUNE</u>
- Vin d'honneur	135	247
- Mariage au banquet	542	884
- Soirée dansante privée	341	542
- Nuit de la Saint Sylvestre	884	1 085
- Concours de cartes	235	412
- Assemblée générale	gratuite	270

Toutes les associations communales : une location gratuite par an.

SYNDICAT D'INITIATIVE CANTONAL

Tous les Maires du Canton se sont réunis afin de constituer un Syndicat d'Initiative cantonal, le Conseil municipal a émis un avis favorable et a désigné Monsieur LEROUGE Jean-Claude comme délégué du Conseil municipal, et Monsieur LE GALLIOT Jean-Bernard, hors conseil

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Une nouvelle étude sera effectuée en incluant la collecte en zone rurale, un tracé du ramassage actuel et un projet de tracé de ramassage en zone rurale ont été transmis à la Mairie de Bonchamp.

ROCADE-EST DE LAVAL

Malgré l'avis défavorable du Conseil municipal pour participer aux dépenses de la construction de la rocade-est de LAVAL, la Commune versera chaque année pendant 15 ans une annuité de 1 147,29 F. au District de LAVAL

GARDERIE

Devant la faible participation des enfants à la garderie du soir, il a été décidé de fermer les services de garderie le soir à compter de la prochaine rentrée scolaire.

Il est précisé que la garderie fonctionnera le matin des jours scolaires de 7 heures à 9 heures et le mercredi des semaines scolaires de 7 heures à 18 heures 30.

COMPLEXE SPORTIF : TERRAIN DE FOOTBALL

Suite à l'appel d'offre , le marché est confié à la STAR de RENAZE.

- . Montant du marché : 410 000 F.
- . Subvention de 30 %
- . Récupération de la T.V.A.

(*) (*) (*) (*) (*)

UN PEU D'HISTOIRE (suite)

--*-*-*-*-*-*-*

Ecoles. - Une maison nommée l'Ecole, avec cour et jardin situés au bourg, avait été léguée à un prêtre non sacriste, chargé d'instruire les enfants. Le curé en rend aveu à la seigneurie de Sarigné en 1733. Est-ce à cet établissement ou à une fondation pour les filles, désignée sous le nom "d'école de charité", que M. GAULTIER DE VAUCENAY devait en 1790 une rente de : 40 \$? - Aujourd'hui écoles : laïques pour les garçons ; dirigée depuis 1854 par les sœurs d'Evron pour les filles et dotée en partie par Madane du BOIS - BEAUREGARD.

Anne Marest, veuve de Michel Racappé, fonde en 1711 ou 1712 deux lits à l'hôpital Saint-Julien de LAVAL pour les paroisses d'ANDOUILLE, SAINT GENERE et LOUVIGNE.

M. GAULTIER DE VAUCENAY devait en 1790 aux pauvres 18 \$ dont il avait pris à rente le capital. Le prieur devait 40 \$ en aumônes annuelles.

Bureau de charité : 400 F. de revenu.

(à suivre)



**JE SUIS VACCINÉ, TATOUÉ
ET IL ME TIENT EN LAISSE...
IL M'AIME**

**NE LAISSEZ PAS
VOTRE CHIEN ERREUR**

UN CHIEN ERRANT PEUT
PROVOQUER DES ACCIDENTS...



VOUS EN ETES RESPONSABLE

...FAIRE DES DEGATS DANS
LES TROUPEAUX.



SA VIE EST EN DANGER, IL SERA
SACRIFIE S'IL EST CONTAMINE
DE RAGE.



VACCIN ANTIRABIQUE ET TATOUAGE PEUVENT LE SAUVER

UN CHIEN PERDU EST MALHEUREUX.
ERRANT, IL EST MIS EN FOURRIERE.



LES LOISIRS POUR LE 2ème SEMESTRE 1985



RETENEZ CES DATES ! ! ! ! ! ! ! ! !

samedi 13 Juillet 85 : 9 H. Retraite aux flambeaux suivie
d'un bal gratuit et feu d'artifice -
Déguisement à votre convenance -

Les 7 et 8 Septembre 85 : Fête communale

Les 16 et 17 Novembre 85 : Soirée cabaret

Le 15 Septembre 1985 : Reprise du Championnat de Football
Effectif de la saison sera de 85 licenciés
au lieu de 77 l'année précédente

Résultat de la saison 84-85

Equipe A : 11 ème

Equipe B : 3 ème

Minimes : 3 ème

Pupilles : 3 ème

Poussins : 8 ème

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE LOUVIGNE

(*) (*) (*) (*) (*) (*) : (*) (*) (*) (*) (*)

L'Association des Parents d'élèves de LOUVIGNE, est depuis 1978 indépendante de toute fédération: Elle siège à la Mairie de LOUVIGNE et ce pour objets essentiels d'être un lien entre l'école et les familles, ainsi que l'organisation de fêtes au bénéfice de l'école.

Son assemblée générale a lieu en début d'année scolaire et permet de publier un bilan précis de ses activités et de son budget.

Son bureau est composé comme suit :

- Présidente : Madame TROUILLARD Jacqueline
- Vice-Président : Monsieur ROUSSELET Serge
- Secrétaire : Madame BARBE Paulette
- Trésorier : Monsieur ROUSSEL Francis
- Secrétaire -Trésorier Adjoint : Madame PRUVOST Marie Paule
- Membres : Monsieur LEBLANC Jean-Claude
 Madame COULANGE Christine
 Monsieur BOUHOURS Gérard
 Monsieur LAPIERRE Yves

Ce bureau est élu pour 3 ans et renouvelable par 1/3 tous les ans.

Ces deux dernières années, les activités de l' Association de parents d'élèves ont eu pour but de mettre sur pied une classe de mer pour les élèves de cours moyen.

Celle-ci s'est déroulée du 29 avril au 12 Mai 1985 à la Guérinière (Noirmoutier) dans les locaux de l'Amicale des Anciens élèves de C.E.G. de LAVAL.

De plus, expérience exceptionnelle, les enfants de LOUVIGNE, furent rejoints là-bas par leurs correspondants de l'Allier, avec lesquels les relations se sont renforcées.

Cette opération fut une réussite totale, grace à un travail considérable de préparation, de mise en place, d'organisation et d'intendance, tant de la part de l'institutrice, Madame GUELLAEN, de plusieurs mamans bénévoles et aussi des anciens restaurateurs de LOUVIGNE Mr et Mme HOUSSET, tout aussi bénévoles qui ont repris du service pour cette occasion.

Mais il ne faut pas oublier que le travail et la bonne volonté n'auraient pas suffi sans des subventions de la Commune et de l'Association de Parents d'élèves.

Enfin, devant le franc succès de cette classe de mer, on ne peut que féliciter et remercier tous ceux qui y ont contribué, et continuer à se donner du mal . . . pour recommencer dans deux ans.

Pour les autres classes, L'Association de Parents d'élèves a

aussi participée au financement de leurs voyages scolaires ;
cette année, à Saint Malo pour la grande section et le cours
préparatoire, à Paris pour les Cours élémentaires et au
Poney Ranch d'Ahuillé pour les petite de la classe maternelle.

Tout ceci grace à la présence et la participation de tous
ceux qui assistent aux petites fêtes et organisation de
l'Association des Parents d'Elèves et de l'école.

La Présidente,